

**EXTRAIT du REGISTRE**  
**des Délibérations du Conseil Municipal**

**OBJET : Tarifs des hébergements touristiques de Plateau d'Hauteville – Année 2024**

Séance du 26 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois, le **vingt-six JUILLET** à dix-huit heure et trente-six minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie, sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le vingt JUILLET deux mille vingt-trois.

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29**

**Membres présents : 21**

BEVOZ Sébastien, BOURGEAIS Didier, BOYER Corinne, BROCHET Olivier, CHAPUIS Gérard, CORTINOVIS Bernard, CYVOCT Jean-Michel, DOMINGUEZ Solange, DRHOUIIN Jacques, EMIN Philippe, GENOD Patrick, LALLEMENT Alexandre, LEMOINE Gilbert, LIEVIN Karine, LYAUDET (MARIN) Jessie, LYAUDET Stéphane, MARTINE Christine, MASSIRONI Alain, MERMILLON Eliane, PERILLAT Marie-Hélène, ROSIER Nicole.

**Membres absents excusés avec pouvoir : 7 déposés, 6 pouvant être pris en compte,**

BILLON-BERTHET Claire pouvoir à Madame DOMINGUEZ Solange, BORGEOOT Joël pouvoir à Monsieur LALLEMENT Alexandre, CRETIER Humbert pouvoir à Madame FORAY Gaëlle, FORAY Gaëlle pouvoir à Madame BOYER Corinne, FUMEX Jacques pouvoir à Monsieur DRHOUIIN Jacques, PERNOD BEAUDON Stéphanie pouvoir à Madame LIEVIN Karine, ZANI Sonia pouvoir à Madame MERMILLON Eliane

**Membres absents excusés, sans pouvoir : 1**

GUILLERMET Maria,

**Secrétaire de séance** : Madame Nicole ROSIER

**En présence de 21 conseillers, 7 pouvoirs ayant été déposés mais 6 pouvant être pris en compte, soit 27 votants,**

**Vu** la délibération n°2022-13-14 du 30 novembre 2022 fixant les tarifs des hébergements touristiques de la commune de Plateau d'Hauteville pour 2023.

**Vu** la demande du prestataire des gîtes de France afin que la commune enregistre les tarifs 2024 sur le site de réservation des Gîtes de France.

Conformément à l'avis de la Commission Finances du 17 juillet 2023, Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de reconduire les tarifs existants des hébergements touristiques de la commune de Plateau d'Hauteville pour l'année 2024 :

- des pods de Thézillieu, du Camping de Thézillieu et des gîtes de Thézillieu,
  - du gîte de la fromagerie de Cormaranche-en-Bugey avec ou sans hébergement,
  - du gîte de la fromagerie de Cormaranche-en-Bugey pour les jeunes de la Maison Familiale Rurale dans un partenariat Commune/MFR,
  - des gîtes de la commune de Plateau d'Hauteville pour les militaires du Camp de la Valbonne et leurs accompagnants sur présentation de la carte militaire dans un partenariat Commune/Militaires,
- selon les tableaux annexés à la présente délibération.

Cette délibération annule et remplace la délibération antérieure.

**Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,**

- **DECIDE** de reconduire pour l'année 2024 les tarifs existants de location des pods de Thézillieu et du Camping de Thézillieu, selon les tableaux annexés à la présente délibération,
- **DECIDE** de reconduire pour l'année 2024 les tarifs existants de location des gîtes de Thézillieu, selon le tableau annexé à la présente délibération,
- **DECIDE** de reconduire pour l'année 2024 les tarifs existants de location du gîte de la fromagerie de Cormaranche-en-Bugey avec ou sans hébergement, selon les tableaux annexés à la présente délibération,
- **DECIDE** de reconduire pour l'année 2024 le tarif existant de location du gîte de la fromagerie de Cormaranche-en-Bugey pour les jeunes de la Maison Familiale Rurale dans un partenariat Commune/MFR, selon le tableau annexé à la présente délibération,
- **DECIDE** de reconduire pour l'année 2024 les tarifs existants de location des gîtes de la commune de Plateau d'Hauteville pour les militaires du Camp de la Valbonne et leurs accompagnants sur présentation de la carte militaire dans un partenariat Commune/Militaires, selon le tableau annexé à la présente délibération,
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.**

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Philippe EMIN

